

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**GÉRARD
LAHELLEC**

**SÉNATEUR DES
CÔTES D'ARMOR**

MEMBRE
DE LA COMMISSION DE
LA CULTURE, DE
L'ÉDUCATION ET DE LA
COMMUNICATION

VICE-PRÉSIDENT
DE LA DÉLÉGATION
SÉNATORIALE AUX
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

COLLABORATRICES

VICTORIA GIRONDEAU
06.72.71.08.32
v.girondeau@clb.senat.fr

PAULINE JACQUES
07.88.42.58.38
p.jacques@clb.senat.fr

Patricia Miralles
Secrétaire d'Etat chargée des
Anciens combattants et de la
Mémoire
Hôtel de Brienne
14, rue Saint-Dominique
75700 Paris 07 SP

Le 15 avril 2024 à Paris

Objet : Monument mémoire Mers-El-Kébir

Madame la Ministre,

Je suis saisi par Monsieur Jean Aristide Brument, président de l'Association des anciens marins et familles des victimes de Mers el-Kébir forte de 200 adhérents et dont le siège est en Bretagne.

En juillet 1940, l'attaque de Mers el-Kébir faisait 1 295 morts et 80 % des victimes sont originaires de Bretagne. Avec Monsieur Brument et son épouse, fille d'une victime y ayant trouvé la mort, ce sont plusieurs dizaines de familles qui se rassemblent tous les ans pour commémorer la mémoire des victimes. Ces commémorations se déroulent à Paris, à Brest et à Plouézec (22) où le nom d'une victime figure sur le monument aux morts.

Le 3 juillet 1940, le refus de l'Amiral Français d'accéder à la demande de ralliement à la force Britannique après l'armistice signé entre le gouvernement français et l'Allemagne nazie allait conduire à la tragédie que nous avons connue. Au plan mémoriel cette tragédie mériterait d'être reconnue car elle permettrait d'honorer la mémoire des victimes qui ne portent aucune responsabilité dans la décision de l'autorité militaire Française de se soumettre aux ordres venus de Londres. En outre, il semble désormais établi que cette flotte française était désarmée, que les munitions avaient été mises dans les soutes et les canons neutralisés.

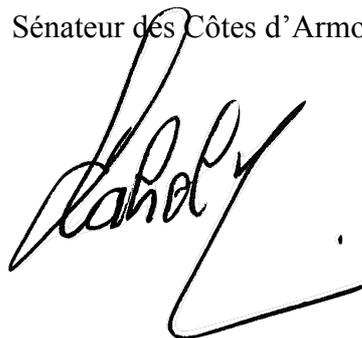
Afin de pouvoir honorer dignement la mémoire des victimes et de réhabiliter leur honneur, l'association souhaite l'érection d'un monument à leur mémoire à la pointe du Finistère, non loin d'un autre lieu de mémoire dédié aux marins. A l'échelle locale, la ville de Brest a d'ores et déjà accordé un terrain pour y construire un monument.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Il m'apparaît indispensable d'associer l'Etat à un tel projet qui semble avoir déjà obtenu une bienveillante attention de la part de plusieurs Ministres. Je m'autorise à suggérer désormais que le processus puisse entrer dans une phase opérationnelle, tant du point de vue de l'approche conceptuelle que du point de vue du financement du projet lui-même.

Me tenant à disposition pour y contribuer utilement, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de mes plus respectueuses salutations.

Gérard LAHELLEC
Sénateur des Côtes d'Armor

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gérard Lahellec', with a large, sweeping flourish extending from the bottom right.